

Notre offre de formation

“ Recruter sans discriminer ”



Le saviez-vous ?

La **loi Egalité et Citoyenneté** du 27 janvier 2017 impose à tous employés chargés de mission de recrutement, de **suivre une formation** à la non-discrimination à l'embauche, au moins tous les 5 ans.

Cette disposition s'applique au sein des **entreprises de plus de 300 salariés**.

Quel est le public concerné ?

Les collaborateurs des services RH, en tant que garant du respect de la loi.

Les managers, en tant que contributeurs au processus de recrutement.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous pouvez saisir cette opportunité pour professionnaliser vos collaborateurs ayant des responsabilités de recrutement.

Pourquoi choisir cette formation ?

1.
Répondre
à votre obligation légale

2.
Connaître et maîtriser
les règles en matière de non
discrimination

3.
Intégrer de meilleures
pratiques de recrutement
basées sur les compétences

2 dispositifs de formation au choix

100% présentiel

- Durée du module : **1 jour**
- Permet de **sécuriser les bonnes pratiques** à tous les stades du recrutement
- Formation en **deux temps** :
 - S'approprier le cadre juridique
 - Mise en situation à l'aide de cas concrets

100% e-learning*

- Durée du module en ligne : **1 heure**
- Des **évaluations et attestations** délivrées en fin de module, en fonction du pourcentage de réussite au QCM final
- Un **tutorat** sous la forme d'**entretien téléphonique 1 mois après** avec 10 participants maximum et le e-tuteur
- Accès **7j/7 - 24h/24** pendant 30 jours
- En **connexion illimitée**

* Le E-learning tutoré et attesté permet la prise en charge par les OPCA.

Contact : talents@humandopluriels.fr

Une formation développée en partenariat avec **Adecco** Training